Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1676

Artikel: Culture oubliée
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008892

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Suite de la première page

Le principe de réalité

Un tel homme était-il en mesure de savourer les nuances des oppositions écologistes à Galmiz et les réticences de l'Office fédéral de l'environnement? Avouons quelques doutes.

Pour s'implanter, les entreprises insistent aujourd'hui sur ce que les Français appellent un bassin industriel et les Alémaniques, suivis par les Romands, un «cluster», une grappe, autrement dit une région où un certain type d'industrie a entraîné le développement de savoir-faire, d'écoles, de compétences utiles pour de futures implantations. En Suisse, la région bâloise est clairement un bassin de la pharmacie et le Jura, ainsi que le pied du Jura où se situent Yverdon et Galmiz, très proche du littoral neuchâtelois, une zone de la microtechnique. Vouloir y mettre de la pharmacie lorsque l'on sait que les employés suisses sont peu mobiles et que le chômage dans l'industrie est très faible était un peu une gageure.

Ajoutons qu'Amgen déménage son siège commercial pour l'Europe de Lucerne à Zoug, mais en étend considérablement le champ d'activité puisqu'il va désormais couvrir le monde entier, excepté l'Amérique du Nord et le Japon, avec bien sûr quelques créations d'emplois à la clé, utilisation cette fois judicieuse des avantages fiscaux zougois et du «cluster» financier correspondant.

Dans ces conditions, Galmiz (ou Yverdon) avaient-ils une chance réelle d'être choisies pour une implantation industrielle? Disons que leur candidature a sans doute permis quelques pressions supplémentaires auprès de l'Irlande… *jg*

Références sur *www.domainepublic.ch*

Galmiz sans Amgen

Après la non venue d'Amgen à Galmiz, on cherche les responsables de cet échec. Certains ont désigné d'un doigt vengeur les écologistes qui s'étaient opposés à l'implantation d'une usine de production industrielle dans l'espace agricole du Grand Marais. Les commentateurs ont en revanche épargné l'Office fédéral du développement territorial (ARE), qui avait produit en décembre 2004 un avis de droit tout ce qu'il y a de plus réfléchi et balancé, concluant en substance: «Ce projet ne contrevient pas à la législation fédérale sur l'aménagement du territoire. Par contre, cette mise en zone constructible n'est pas optimale du point de vue de la politique de développement territorial».
A noter que Pierre-Alain Rumley, directeur de l'ARE, a jugé utile de rappeler, dans un entretien accordé à *La Liberté* (25 janvier 2006), la position pour le moins nuancée de son office. Non sans finement préciser: «Le gouvernement (fribourgeois) a toujours dit que ces terrains reviendraient en zone agricole en cas d'échec du projet. Nous attendons donc de lui qu'il tienne parole». *yj*

Culture oubliée

En détaillant les attraits et autres atouts de Cork, qu'Amgen a préférée à un site suisse pour son implantation européenne, les commentateurs ont oublié de rappeler que la deuxième plus grande ville d'Irlande avait été la capitale culturelle de l'Europe pour 2005, une capitale plutôt discrète il est vrai.
Ces derniers jours, les perversités de l'imposition directe dans le demi-canton d'Obwald et la tentative d'invasion fiscale du contribuable Zisyadis ont beaucoup retenu l'attention des médias. Dont aucun n'a songé à faire un parallèle entre l'effort des «forestiers d'En-haut» pour attirer les gros revenus et celui, tout à fait exceptionnel, qu'ils ont consenti pour se doter d'une charte cantonale de politique culturelle, élaborée sous l'égide de Martin Heller, ancien directeur artistique d'Expo02. *yj*

Swisscom

Cacophonie au Conseil fédéral

Aude Weber